Épreuve écrite de français

Analyse

Le texte choisi cette année était un extrait de l'ouvrage de Georges Zimra, *Résister à la servitude*, Paris, Berg International Éditeurs, coll. « Dissonances », 2009. Il s'inscrivait dans le thème au programme, « servitude et soumission ».

Cet extrait ne posait aucun problème particulier dans sa compréhension, en raison d'une structure argumentative très claire et organisée par grands mouvements : l'auteur développe en trois paragraphes la mise en place d'un système de domination par collaboration implicite et atavique ; il définit les modes de surveillance sur la base d'une expérimentation effectuée en prison en exposant l'idée de la passivité et de la docilité de l'esclave. Le premier paragraphe insiste sur l'intériorisation des normes sociales en matière de surveillance et sur l'universalité de cette méthode, y compris en dehors d'une prison, en garantissant à chacun le double rôle de surveillant et de surveillé. Dans le second paragraphe, Georges Zimra développe la confusion des rôles en décrivant un système qui emprisonne les hommes dans les rapports de domination. Le troisième paragraphe illustre la notion de docilité, en insistant sur le rôle que joue la croyance en une autorité supérieure, affermissant sa puissance davantage par la crainte qu'elle fait naître que par un autoritarisme appliqué.

Voici, en guise de corrigé, une analyse possible de notre extrait :

Selon Georges Zimra, c'est la présence invisible du surveillant dans un principe d'observation globale qui contraint le prisonnier à réguler lui-même les routines de sa situation. Cette situation s'étend à d'autres organisations collectives grâce à l'intériorisation des contraintes : c'est ainsi que s'incarnent les conditions de domination d'un être enfermé dans un système et complice de ce dernier.

Cette structure maintient les hommes sous un double joug : la perspective des punitions et l'immobilisme. Les individus sont ainsi fondus dans une indistinction entre esclave et surveillant, même si subsistent, sur le plan conceptuel, des différences entre celui qui sert et se sacrifie volontairement et celui qui est aliéné par un autre.

Cette domination suppose une malléabilité qui repose moins sur une violence réelle que sur des effets d'autorité: conviction, habitude, acceptation la garantissent. La servilité la plus complète est donc celle qui s'appuie sur la volonté du dominé. (157 mots).

De manière générale, quelques analyses ont su reformuler avec clarté certaines idées, mais l'ensemble manquait souvent d'unité et de cohérence. Il convient donc de revenir sur certains points de méthode :

- Le premier travail du candidat est de dégager la thèse du texte, l'objectif démonstratif. Il n'est pas obligatoire que cette thèse apparaisse en tête de l'analyse, mais il est absolument nécessaire que ce travail de reformulation de la thèse ait été mené, ne serait-ce qu'au brouillon.

- La seconde étape du travail est de retrouver la structure du passage. Même lorsque la démarche argumentative est retravaillée dans l'analyse, une bonne perception des étapes suivies par l'auteur est nécessaire.
- Les reprises lexicales ne sont pas toutes à proscrire, mais il faut éviter leur accumulation, qui a été malheureusement fréquente dans les copies ; certains termes, sans doute mal compris, ont été repris trop souvent. Il faut absolument éviter la reprise de formules, d'éléments de langage spécifiques à l'auteur, sans effort de formulation personnelle. Le résultat d'une telle négligence dans la reformulation conduit à une analyse paraphrastique.
- L'analyse doit être divisée en paragraphes distincts et logiquement articulés. Cette construction répond au développement argumentatif du texte proposé.
- L'analyse doit pouvoir se lire facilement de manière détachée du texte, en autonomie. Certaines copies présentaient des textes difficiles à suivre, voire décousus, sans logique apparente : ce défaut a été sévèrement sanctionné dans l'évaluation.
- Le nombre de mots prescrit est absolument impératif : tout écart constaté par rapport à la marge imposée (135-165 mots) est sanctionné dans la note. Le nom de l'auteur et le titre de son ouvrage comptaient toutefois pour un mot chacun. Les autres noms propres, à l'inverse, comptaient intégralement.
- Enfin, le jury a pu déplorer des fautes de langue et d'expression très dommageables pour la note finale : les candidats doivent impérativement trouver le temps de relire leur travail afin d'éliminer des erreurs

Questions de vocabulaire :

Les expressions proposées doivent être contextualisées et non pas expliquées sans relation directe avec le texte dont elles sont extraites.

Le jury a constaté cette année une bonne compréhension du vocabulaire ; toutefois, la question connaît un traitement très différent suivant les candidats : cela va d'une réponse lapidaire et à peine rédigée (bien que correcte du point de vue du sens) jusqu'à un développement presque trop long pour ce genre de question.

« intériorisation des normes », l.10-11 est une expression qui a été bien expliquée et comprise par une majorité de candidats. L'auteur décrivait par cette locution l'atavisme que constituent les représentations acquises des figures d'autorité et de la hiérarchie des individus au sein d'une structure sociétale.

« système de contention », l.21-22 est une expression qui là encore ne présentait aucune ambiguïté. Le système est constitué par les rapports entre dominants et dominés au sein d'une structure, provoquant ainsi un enfermement, un maintien dans une stase. Certains candidats ont rappelé le sens médical du terme « contention », tout en montrant qu'il s'agissait dans ce texte d'un emploi figuré de ce terme.

Développement:

Le sujet proposé était le suivant :

Selon Georges Zimra, « tout véritable rapport de domination comporte un minimum de volonté d'obéir ». Cette affirmation s'accorde-t-elle à votre lecture du *Discours de la servitude volontaire* de La Boétie, des *Lettres persanes* de Montesquieu, et d'*Une maison de poupée* d'Ibsen?

Analyse du sujet et problématisation :

Le sujet avait le mérite de poser très clairement l'idée d'une complémentarité entre une situation de fait, celle de la servitude ou de la soumission, et un élément plus intérieur et moins saisissable qui concerne l'individu dominé lui-même. Celui-ci ne serait vraiment dominé qu'à partir du moment où une volonté d'obéir existerait en lui. C'est l'existence même de cette « volonté d'obéir » qui est mise en débat, et les candidats devaient aussi s'interroger sur ses modalités : une routine, une « docilité » comme celle évoquée par le texte de Zimra, une contrainte intériorisée forment-elles une réelle volonté ? Où commence et où s'arrête la volonté de servir lorsqu'elle est fondée sur la coutume, l'habitude, la domestication des corps et des esprits ? Le texte de La Boétie, très immédiatement sollicité par une telle formulation, offrait cependant l'occasion de problématisations intéressantes entre l'exploration de la coutume comme seconde nature et l'innommable ressort de la servitude, l'idée d'un désir obscur de servir, parfois suggérée par le texte. On pouvait également opposer des situations de domination totales (femmes d'Usbek ayant intégré les contraintes qui pèsent sur leur condition et les reconduisant, Nora et le jeu avec la poupée d'Emmy) à des situations qui, malgré la résistance intérieure des sujets, pouvaient tout de même à bon droit être rapprochées de l'idée de domination (violence physique, contraintes spatiales...). Ce qu'il fallait interroger, c'est l'idée que nous serions en face d'une domination plus faible, d'une domination qui ne mériterait pas son nom... alors que ses conséquences semblent pourtant terribles. Une contestation de la thèse de Zimra (et de certains de ses termes, notamment « véritable ») pouvait ainsi apparaître. Un dépassement possible concernait la volonté d'obéir comme potentielle source de liberté : si l'on décide soi-même d'obéir à des valeurs, à des exigences que l'on s'impose en propre (Nora et ses valeurs morales ou affectives, Caton et ses vertus politiques), on se donne à soi-même ses propres lois, et la volonté de servir des idéaux, des valeurs, devient paradoxalement l'instrument d'une liberté plus profonde, plus complexe, que la simple fantaisie du bon vouloir.

Remarques méthodologiques

- L'analyse du sujet est une étape indispensable du développement et doit apparaître dans l'introduction. Il convient de bien rappeler que l'intégralité de la citation doit être commentée et appréciée. Certains candidats semblent avoir posé comme limite à leur commentaire la fin de la phrase proposée.
- L'introduction doit être courte mais exhaustive : elle doit proposer une amorce, une analyse et une problématisation du sujet, et enfin un plan précis. Cette année, le jury a pu constater la présence de nombreuses introductions de qualité.

- Le développement, même si sa longueur est limitée (une page et demie est une indication minimale) ne peut se contenter d'un propos flou et sans illustration. Il doit proposer une démarche argumentative pertinente qui consiste à valider le sujet en référence aux œuvres au programme puis à le nuancer, à le discuter. La réflexion doit être organisée et articulée avec logique, à la manière d'une dissertation, même si on n'attend pas la précision d'un tel exercice, comme par exemple la présence de sous-parties, qui n'est pas obligatoire. On attend également une transition entre chaque partie, ainsi qu'une conclusion brève et synthétique. De nombreux candidats ont su cette année organiser leur développement avec pertinence, en respectant les règles énoncées ci-dessus.
- Rappelons que les trois œuvres doivent apparaître dans chacune des grandes parties. L'objet du développement est de les confronter à l'aide de références précises. Toute référence doit être liée à l'argument qu'elle illustre et commentée; sans explication, une référence n'a pas de poids: une accumulation d'exemples ne peut se substituer à une argumentation rigoureuse. Le choix des références et leur précision, ainsi que leur constante mobilisation suppose un travail de lecture et de mémoire tout au long de la préparation. Beaucoup de copies ont montré une connaissance sérieuse des trois œuvres au programme, n'hésitant pas à citer, parfois abondamment, des passages de ces ouvrages. Toutefois, certains candidats réduisent trop souvent la portée et le message d'une œuvre à ce qui apparaît dans un passage, un chapitre, quelques lignes, s'interdisant ainsi la possibilité de recourir à plusieurs reprises à cette œuvre ou à l'extrait choisi dans le principe disputatoire de la dialectique.
- Des développements ont été quelquefois trop artificiels, et ressemblaient à des cours « plaqués » sur l'exercice.
- Le jury suggère très fortement aux candidats de réserver un temps à la relecture (plusieurs relectures partielles ou une relecture finale) : l'orthographe et la syntaxe sont bien trop souvent relâchées, ce qui diminue parfois grandement la qualité d'un devoir. Les candidats doivent accorder une attention toute particulière à la qualité de leur expression.

Nous tenons enfin à remercier les candidats et les préparateurs pour le sérieux et les efforts qu'ils ont fournis dans la préparation de l'épreuve.